

Qualification IWT

Les notifications pour l'IWT peuvent être envoyées par e-mail à la Commission de chasse à partir du 1er janvier. La date de clôture des notifications est fixée chaque année par la Commission de chasse. D'ici là, d'éventuels chiens de remplacement doivent également être signalés.

Conditions de participation pour les 3 équipes suisses

- Les maîtres-chiens doivent être domiciliés en Suisse.
- Le maître de chien inscrit doit avoir atteint les résultats soumis en équipe avec le chien inscrit!

Mode de qualification pour les 3 équipes suisses:

- Seuls les résultats de la classe Open obtenus en Suisse ou à l'étranger sont pertinents pour la sélection. Les chiens doivent avoir obtenu au moins un «très bon» en classe Open à la date d'inscription.
- Les 3 meilleurs résultats de Working Test par starter de la saison précédente seront évalués (valable à partir de la date limite d'inscription pour l'IWT de l'année précédente). Les résultats obtenus lors d'un Working Test sous la forme d'un Mock Trial dans la classe Open seront également pris en compte. Un maximum d'un résultat de Working Test peut être remplacé par un résultat de Field Trial.
- Le système de points est le suivant:

Compétences	WT Open MT Open Field Trial Open
exquise	10
très bien	9
bon	8
1ère place	+ 3
2ème place	+ 2
3ème place	+ 1



- La somme des points des trois joueurs donne un total.
- Les 3 équipes avec le score le plus élevé sont qualifiées.

Exemple:

Le chien A a reçu 1x «très bien» dans la classe Open et a atteint la 2e place, en plus de 2x «bien» dans l'Open.

Résultat: 1 x 9 + 2 points et 2 x 8 points = total 27 points

Par conséquent, les capitaines d'équipe respectifs sont priés d'envoyer les informations suivantes à la commission de la chasse:

- Participant + nom du chien
- Pour chaque chien inscrit, les 3 meilleurs résultats en points (avec indication du WT/date et du résultat)
- En cas de résultats provenant de l'étranger, preuve correspondante par ex. copie du cahier des charges